

Communiqué de presse

Date : 10 décembre 2013

Embargo : ---

Elections de remplacement à la Commission des OPA

Le conseil d'administration de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) a nommé Beat Fellmann membre de la Commission des offres publiques d'acquisition (COPA). Luc Thévenoz demeure président de la commission, alors que Susan Emmenegger en devient la nouvelle vice-présidente. Raymund Breu, qui assurait jusqu'ici les fonctions de vice-président, et Regina Kiener quittent la commission.

Le vice-président de la COPA, Raymund Breu, quittera la commission le 31 décembre 2013 en raison de la limitation de la durée du mandat. A cette date se retirera également Regina Kiener. La FINMA les remercie de leur grand engagement personnel pour la COPA et de l'importante contribution qu'ils ont apportée durant des années au domaine des offres publiques d'acquisition en Suisse.

Lors de sa dernière séance, le conseil d'administration de la FINMA a désigné Beat Fellmann comme nouveau membre. Depuis octobre 2008, Beat Fellmann est CFO et responsable du Corporate Center d'Implen SA. Licencié en économie de l'Université de Saint-Gall, il est expert-comptable diplômé. En outre, le conseil d'administration a également nommé Susan Emmenegger vice-présidente de la COPA. Ces deux nominations valent pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à fin 2015.

La composition de la COPA est donc désormais la suivante pour le mandat 2012-2015 :

- Luc Thévenoz, président
- Susan Emmenegger, vice-présidente
- Lionel M. Aeschlimann
- Beat Fellmann
- Susanne Haury von Siebenthal
- Thomas A. Müller

- Henry Peter
- Thomas Rufer

La Commission des OPA a la compétence de définir des principes généraux et veille au respect des règles applicables aux offres publiques d'acquisition. Elle statue par voie de décision – en tant que première instance – pour l'exécution des dispositions légales lors d'offres publiques d'acquisition. Le conseil d'administration de la FINMA exerce la haute surveillance sur la COPA, commission qui se compose d'experts représentant les négociants, les sociétés cotées en bourse et les investisseurs.

Contact

Vinzenz Mathys, porte-parole, tél. +41 (0)31 327 19 77, vinzenz.mathys@finma.ch